



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Réunion du CA du 17.09.2024 – Rapport

Présents : Zambon Norma, Rossi Françoise, Breuer Bob, Burelbach Marc, Kremer Gilbert, Bolkaerts Jenny
Schooff Torsten, Directeur technique
Schomer Chantal, Gestionnaire administratif, Weber Dany, Gestionnaire administratif

Excusés : Clement Sven, Grandjean Céline, Hepp Carole

Présidente et C.A.

- Les membres du C.A. arrêtent la répartition des postes :

Norma Zambon, Présidente

Sven Clement, Vice-président et Président de la Commission Statuts & Règlements

Carole Hepp, Vice-présidente et Présidente de la Commission des Arbitres

Bob Breuer, Président de la Commission Sportive

Françoise Rossi, Présidente de la Commission des Finances

Marc Burelbach, Président de la Commission Presse et Communication

Gilbert Kremer, Président de la Commission Technique

Jenny Bolkaerts, Présidente de la Commission des Jeunes

Céline Grandjean, Présidente de la Commission Loisir

Torsten Schooff, directeur technique, Dany Weber et Chantal Schomer, gestionnaires administratifs participent aux réunions du Conseil d'Administration sans droit de vote.

Postes vacants : Secrétaire général, Trésorier, Président de la Commission de Beach-Volley.

- Le rapport de la réunion du Conseil d'Administration du 02.07.2024 est approuvé.
- Norma Zambon et Torsten Schooff font un bref rapport sur l'Assemblée Générale de la CEV et du Meeting MEVZA qui ont eu lieu le 23 et 24 août 2024 à Naples. Roko Sikirić (CRO) a été élu nouveau Président de la CEV.
- Norma présente au CA les plans architecturaux pour le Hall Beach à Bissen. Les travaux devraient commencer prochainement. L'achèvement du bâtiment est prévu pour l'été 2026.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball asbl**

3, route d' Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 481 486
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6353

RCS: F5200
TVA: LU1559360



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Dès que les dates seront définitivement connues, Torsten s'occupera de la création d'un planning présentant des activités des cadres nationaux. Tous les autres membres du CA et employés de la FLVB devraient ajouter à ce calendrier toutes autres manifestations, formations et réunions afin d'assurer une visibilité optimale de nos activités et de coordonner la diffusion des communications sur nos réseaux sociaux.

- Marc Burelbach se charge de créer un T-shirt de fan FLVB qui sera proposé à la vente.

- Le CA se met d'accord pour un bon de voyage d'une valeur de 1.000 EUR comme cadeau d'adieu pour Andrey Gorbachev.

Commission Technique / Directeur Technique

- Torsten Schooff fait rapport sur les réunions avec les Coaches afin de définir les objectifs visés pour les cadres nationaux. Les athlètes seront informés des visions de la FLVB et des entraîneurs et seront invités à exprimer s'ils sont prêts à suivre ces chemins et à s'investir à 100%, avant que la FLVB ne procède aux inscriptions. A noter que chez les femmes il y aura probablement un chevauchement de 2 compétitions (JPEE et Silver League), ce qui signifie qu'il faudra alors décider de nommer 2 équipes différentes.

- Pour les cadres jeunes, les entraîneurs nationaux ont demandé d'inscrire les U22 aux qualifications aux Championnats d'Europe qui auront lieu du 3 au 6 juillet 2025 pour les filles et du 10 au 13 juillet 2025 pour les garçons, ce qui est approuvé par le CA.

- Les invitations pour le NCup sont sorties, le retour est malheureusement peu promettant pour le moment.

- Torsten Schooff et Jared Schubert sont en train d'organiser les premiers stages de détections qui auront lieu en octobre pour les filles nées entre 2007 et 2010 et les garçons nés entre 2008 et 2011.

Commission Sportive / Arbitres / Jeunes / Beach / Loisir

- Le transfert de M. Ondrej Fucik du VC Stroossen vers le VC Standard Wiltz est refusé pour vice de forme – la lettre de démission n'a pas été transmise au VC Stroossen. Monsieur Fucik tombe ainsi sous le règlement du transfert irrégulier et sera éligible pour le VC Standard Wiltz à partir du 1^{er} décembre – ROI Art. 91 et 103.

**Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball asbl**

3, route d' Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 481 486
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6353

RCS: F5200
TVA: LU1559360



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le CA n'approuve pas le refus du VC Belair de libérer la licence de Juan Pablo Stutz pour s'affilier à un autre club sous forme d'un transfert irrégulier. Le litige entre le joueur et le club ne tombe pas sous les conditions de l'article 93 du ROI. En effet, un quelconque arrangement ne peut être pris en considération que si un contrat scellé aurait été soumis à la fédération, fixant certaines conditions au moment de l'affiliation de la personne en question. En cas de litige, un tel contrat pourrait alors être analysé et pris en considération.

- Suite à l'attribution de cartons lors du dernier match de la saison précédente, Enzo Maggiolo, joueur transféré du VB Echternach au VC Lorentzweiler, a sur son compte un total de 10 points dont les sanctions seront reportées à la saison prochaine – ROI Art. 205. De ce fait Enzo Maggiolo est suspendu pour les matches du weekend 2 et 3 de la saison entamée (12./13.10.2024 + 19./20.10.2024)

- Le Volley Bartreng s'occupera de l'organisation de la Super Coupe.

- Le CA prend note du programme des matches en Coupe d'Europe – Challenge Cup du Volley Bartreng, VC Lorentzweiler et VC Stroossen.

- Le clubs sont priés d'envoyer leurs révisions pour les Six/Quatre de base.

- Le Règlement Jeunes est approuvé et sera publié.

- Le CA approuve une offre soumise par Jenny Bolkaerts pour la production de Roll'up's pour les manifestations de la commission jeunes.

Commission Presse et Communication

- Marc Burelbach informe le CA sur les conditions de renouvellement de la convention avec Factory volley. Dans ce contexte Marc rappellera aux clubs leur devoir de produire les vidéos des matches en Ligue nationale.

Divers

- Norma Zambon invite les membres du CA d'assister à une réunion (Zoom) avec Xavier Mansat, qui expliquera comment la FLVB pourrait participer aux programmes Erasmus+ de l'Union Européenne destinés à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe ainsi qu'aux FIVB Empowerment and Development Programs.

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball asbl

3, route d' Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 481 486
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6353

RCS: F5200
TVA: LU1559360